

## AMENDEMENT REJETÉ, LE SCSI A FAIT LE JOB !



Depuis le 30 avril et l'adoption de "l'amendement Coronado" en commission des lois à l'Assemblée Nationale, le SCSI n'a cessé d'intervenir auprès des parlementaires, du ministre de l'Intérieur et dans les médias, pour que les députés censurent cette disposition voulant imposer un droit d'accès de l'avocat à l'ensemble des pièces du dossier d'enquête dès le début de la garde à vue.



Lundi après-midi, les députés en séance plénière ont rejeté l'amendement CORONADO/MOLAC qui permettait l'accès à l'avocat dès le début de la garde à vue à l'ensemble des pièces du dossier.



**Le SCSI a pleinement joué son rôle ! Mais, si le pire a heureusement été évité, il n'en demeure pas moins une fois encore qu'une nouvelle réforme va alourdir le mille-feuille législatif, et aggraver les contraintes déjà excessives qui pèsent sur la filière judiciaire. D'autres points adoptés ce jour, comme la présence de l'avocat pour l'audition des "suspects libres" à partir du 1er janvier 2015, vont encore pénaliser au quotidien le travail des enquêteurs et l'efficacité de la lutte contre la délinquance, au détriment de la manifestation de la vérité.**

**Seul point positif, la loi a maintenu la possibilité d'une mesure de garde à vue de 96H00 pour les escroqueries commises en bande organisée, avec un encadrement renforcé.**

**Le SCSI, qui s'est battu bien seul dans ce dossier, demande qu'enfin une réforme complète de la procédure pénale mette un terme à la succession des ajustements législatifs de circonstance, souvent adoptés dans l'urgence et sous la contrainte. Ils complexifient jusqu'à l'absurde les dispositions du CPP, dénaturent le travail des enquêteurs au seul profit de l'insécurité et de la criminalité, et grippent chaque jour davantage le processus judiciaire. Le constat est clair : les moyens des services d'investigation sont bien insuffisants face à l'extension constante des droits de la défense.**

**Le Bureau national du SCSI remercie l'ensemble des policiers pour leurs nombreux messages d'encouragement, et tous les officiers de police qui se reconnaissent dans nos actions et adhèrent, toujours plus nombreux, à notre vision d'un syndicalisme de combat, indépendant, technique et réformiste.**